

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

Téléphone 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France..... UN AN 15 fr.
Etranger..... 20 fr.Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent
du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles en 4 pages, sans contrat..... 0 fr. 75 la ligne
Reclames en troisième page..... 1 franc
Chronique troisième page..... 1 fr. 50
Chronique deuxième page..... 2 francs
Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

Téléphone 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

LES RÉQUISITIONS DE BLÉ ET DE FARINE POUR L'ALIMENTATION CIVILE

Le Projet de Loi adopté par le Sénat

Dans sa séance du jeudi 24 juin, le Sénat a adopté le projet de loi ci-après :

Article premier. — Pendant la durée de la guerre, il peut être pourvu par voie de réquisition de blé et de farine à l'approvisionnement de la population civile.

Le droit de réquisition est exercé, dans chaque département par les préfets ou par leurs délégués, sous l'autorité du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, et dans les conditions prévues par la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires.

Art. 2. — Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes est chargé d'effectuer des achats de blés et farines à l'intérieur, aux colonies ou à l'étranger, de faire procéder, s'il y a lieu, aux réquisitions et de répartir les denrées, suivant les nécessités de la consommation, par voie de cession.

Art. 3. — Les opérations de recettes et de dépenses effectuées en conformité de l'article précédent sont constatées à un compte spécial intitulé : « Alimentation civile ». Il en est justifié à la cour des comptes par un agent comptable, responsable desdites opérations.

Sont portés au crédit de ce compte les crédits budgétaires ouverts au ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, à titre de fonds de roulement, pour les acquisitions de blé et de farine ainsi que le produit des cessions. Sont inscrits au débit le montant des achats amiables ou par réquisition et les frais accessoires de transport, chargement, déchargement, réception, manutention, magasinage, conservation et répartition des denrées.

Une situation du compte est établie à la fin de chaque trimestre et communiquée au ministre des finances. Elle fait ressortir les bénéfices ou pertes résultant des opérations.

Art. 4. — Les dispositions législatives et réglementaires concernant le contrôle des dépenses engagées sont applicables aux dépenses à porter au compte spécial.

Art. 5. — Les acquisitions visées à l'article 2 peuvent être effectuées sans marché ni adjudication, quel qu'en soit le montant.

Art. 6. — Il est ouvert au ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, sur l'exercice 1915, en addition aux crédits provisoires accordés par la loi du 26 décembre 1914 et par des lois spéciales, des crédits s'élevant à la somme de 120.054.000 francs applicables aux chapitres ci-après :

Chap. 46. — Service du ravitaillement pour l'alimentation de la population civile. — Personnel, 50.000 fr.

Chap. 47. — Service du ravitaillement pour l'alimentation de la population civile. — Matériel, 4.000 fr.

Chap. 48 bis (nouveau). — Fonds de roulement destinés aux acquisitions de blés et farines pour l'alimentation de la population civile, 120.000.000 fr.

Art. 7. — Le total des engagements de dépenses pour les achats de blé et de farine à l'étranger, y compris les frais accessoires, ne pourra excéder 150 millions de francs.

Art. 8. — Pendant la durée de la guerre, des décrets rendus sur la proposition du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, après avis du ministre de l'agriculture, peuvent fixer le prix des farines selon leur taux d'extraction. Des décrets rendus dans la même forme peuvent déléguer ce pouvoir aux préfets.

En cas d'infraction à la taxe ainsi établie, le tribunal pourra, en sus des peines inscrites aux articles 471 et 474 du Code pénal, ordonner que son jugement sera intégralement ou par extrait, affiché dans les lieux qu'il fixera, et

inséré dans les journaux qu'il désignera, le tout aux frais du condamné.

Art. 9. — Un décret contresigné par le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes et par le ministre des finances déterminera les conditions d'exécution de la présente loi, notamment en ce qui concerne les personnes auxquelles le droit de réquisition pourra être délégué, les formes de cette délégation, la composition du comité consultatif prévu à l'article 5 et le fonctionnement des opérations du ravitaillement.

Cette proposition de loi qui, d'ailleurs, n'est pas encore promulguée remplace le texte voté par la Chambre et que nous avons précédemment publié.

Au cours de la discussion générale et du vote des articles MM. André Lebert et quelques-uns de ses collègues ont pris la défense de la meunerie et réclamé notamment une juste indemnité pour ceux qui ont acheté du blé à 35 et 36 fr.

M. le ministre du commerce a fait notamment la déclaration suivante :

« Si je vous lisais les déclarations de certains groupements de minotiers, vous verriez qu'ils sont d'accord avec nous sur le principe même de la loi et sur sa nécessité; quant aux atteintes qui pourraient être portées à des intérêts particuliers, il y a des juridictions qui sont chargées d'apprécier les dommages causés. Mais comme je vous l'ai dit, jusqu'ici aucun acte de réquisition n'a été réalisé. »

M. le Ministre des finances que je vois à son banc, a donné l'ordre de ne faire aucun paiement à ce titre.

« Or, sans crédit, il n'est pas possible de procéder à des réquisitions, alors surtout que nous entendons verser immédiatement au débiteur de blé le prix de ce blé. »

« Je prie le Sénat de ne pas retarder le vote d'une loi absolument indispensable qui armera les autorités contre le mauvais vouloir ou les manœuvres de certains, et qui nous permettra d'arriver à la récolte prochaine, c'est-à-dire dans quelques semaines, en ayant évité une élévation dangereuse du prix du pain. »

M. Delahaye a rappelé les griefs de la Meunerie française énumérés dans le rapport de l'Association nationale de la Meunerie (rapport que nous regrettons de ne connaître qu'aussi tardivement et par la voie du « Journal officiel ») :

L'Association, considérant les mesures prises comme illégales et arbitraires :

1° Parce que la loi du 3 juillet 1877 n'a point prévu la délégation du droit de réquisition à l'autorité civile et son application au ravitaillement de la population civile;

2° Parce que la loi de 1791 et celle de 1884 ne permettent ni aux maires, ni aux préfets, de taxer les farines;

3° Parce que le Gouvernement avait demandé à la meunerie de poursuivre ses achats et de faire l'importation nécessaire malgré les prix élevés pratiqués;

4° Parce que le Gouvernement avait annoncé officiellement en avril qu'il n'y aurait plus de réquisition de façon à ce que les industriels puissent constituer leurs approvisionnements;

5° Parce que le Gouvernement a autorisé les préfets à prendre des mesures restrictives, ce qui a amené certains départements à interdire la sortie des farines et du blé sans tenir compte des marchés en cours d'exécution ou à exécuter, tandis que la liberté commerciale est respectée dans d'autres départements;

6° Parce que cette réquisition assurée aux agriculteurs un prix rémunérateur, tandis qu'elle met l'industriel en perte de 3 à 5 fr. par quintal, suivant la nature et la provenance du blé qu'il avait acheté.

GRAINS ET FARINES

Les pluies tombées ces jours derniers ont eu des conséquences différentes suivant l'état particulier du sol dans chaque région. Dans l'Yonne, la pluie a amélioré les récoltes, les blés sont beaux et l'on escompte une bonne récolte, surtout du bon grain; les menus grains ont particulièrement souffert de la sécheresse. En Saône-et-Loire, on désirait au contraire que le beau temps revienne sous peu.

Dans le Puy-de-Dôme, les blés sont beaux, mais on se plaint de l'excès d'humidité. Du Cher, on nous écrit que toutes les récoltes de céréales blés, avoines, orges et seigles sont superbes.

Dans le Midi, on pratique les premières moissons de blés et avoines. Encore une huitaine et la coupe sera générale dans tous les départements méridionaux.

La situation commerciale est toujours troublée par le système des réquisitions. Nos marchés en France sont sans affaires pour les blés et l'activité est bien réduite en ce qui concerne les autres grains.

Marché de Lyon

Mardi 29 juin.

La température est pluvieuse dans notre région. L'état des cultures de céréales est excellent. Mais la situation agricole est loin d'être avantageuse pour bien d'autres productions. Il est des récoltes qui pourrissent ou séchent sur pied en l'absence de main-d'œuvre pour les ramasser.

Notre marché de ce jour est très petit. On enregistre bien peu de changements par rapport au précédent.

BLES. — Il n'y a toujours rien en blés français à la vente. Les cours restent localement fixés entre 32,50 et 32,75 les 100 kilos départ et la marchandise ne peut se déplacer sensiblement. Les affaires que l'on peut noter ne vont généralement pas au delà du département où sont les stocks.

On offre des blés d'Amérique dans nos ports, mais sur le grand livrait, les acheteurs ne sont guère disposés à s'engager dans l'ignorance où ils sont de ce qui se fera lors de la prochaine récolte. Un prix de base à la moisson. S'il doit en être ainsi, il serait bon que ce prix soit annoncé suffisamment à l'avance.

On tient des blés Nord Amérique disponibles à 32 fr. par quintal Marseille, sans escompte. A ce taux, il se pratique quelques achats. En livrait, on demande 29,75 caf. Marseille, paiement New-York, sans escompte pour des Hardwinter, embarquement août, et 28,60 pour l'embarquement août-septembre.

Il y a un peu de hausse en Amérique sur les blés, l'étranger faisant des achats importants et les vendeurs étant influencés par des nouvelles défavorables de la récolte française dans certaines régions, le Sud-Ouest notamment.

FARINES. — On cote les farines rondes premières 58 fr. les 125 kilos Lyon sans escompte, les farines premières de 61 à 62 fr. les 125 kilos Lyon.

ISSUES. — Les transactions sont toujours très peu suivies.

On cote :	11 50	11 75
Sons gros.....	11 50	11 75
Secoups.....	11 50	11 75
Fleurages blancs.....	18 50	18 75
Fleurages bis.....	17 50	17 75
Petits blés.....	17 50	17 75
Criblures blanches.....	15 50	15 75
Criblures noires.....	9 50	9 75

Les 100 kilos Lyon.

FARINES AMÉRICAINES. — Les cours sont en hausse.

On cote :

Farines Softwinter (blés tendres), embarquement 1 ^{er} quinzaine de juillet.	42
Embarquement août. <td>39 25</td>	39 25
Farines Hardwinter 1 ^{er} quinzaine de juillet. <td>42 75</td>	42 75
Embarquement août. <td>40</td>	40

Les 100 kilos, caf. Bordeaux.

SEIGLES. — La tendance est toujours très calme, la vente inactive.

On cote :

Seigles du Rhône et de la Loire	24
Seigles de l'Isère..... <td>23 50</td>	23 50
Seigles de Champagne..... <td>23 50</td>	23 50
Seigles du Centre..... <td>23 50</td>	23 50

Les 100 kilos départ.

AVOINES. — On commence à moissonner les avoines dans le Midi; la récolte s'annonce satisfaisante. Les cours sont un peu plus calmes. On offre des avoines Algérie-Tunisie 47 kilos aux cours suivants : disponible, 25,50; livrait, 24,50; embarquement juin, 24 fr.; livrait première quinzaine de juillet, 23,50; juillet, 23 fr.; embarquement juillet, 22,75; embarquement juillet et août, 22,50 les 100 kilos wagon voie ferrée Marseille, escompte 1 %.

Très peu d'affaires en avoines indigènes des deux côtés restent les mêmes.

On cote :

Avoines noires de la région lyonnaise.....	28 50	29
Avoines grises de printemps de la région lyonnaise..... <td>28</td> <td>28 50</td>	28	28 50
Avoines grises d'hiver de la région lyonnaise..... <td>28</td> <td>28 50</td>	28	28 50
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité. <td></td> <td></td>		
Avoines grises d'hiver Poitou-Centre..... <td>27</td> <td>28</td>	27	28
Avoines noires du Centre..... <td>27 50</td> <td>28</td>	27 50	28

Les 100 kilos départ.

ORGES. — Les provenances d'Algérie-Tunisie intéressent quelque peu les acheteurs. On tient 19,25 quai Marseille, escompte 1 %, la livraison juillet. Les vieilles orges sont tenues de 21,50 à 22,50 les 100 kilos départ en moyenne.

SARRASINS. — Le calme est la note dominante sans être excessivement abondante, les offres sont suivies. On tient de 18 à 18,50 les 100 kilos nus départ Bretagne.

Marché de Marseille

Lundi 28 juin.

BLES. — Calmes. On cote : Hardwinter 1^{er} disponible, 34 1/2 wagon, escompte 1 %; Northern Spring n. 3, disponible, 30 fr. wagon, sans escompte; Bombay blanc 70 0/0, disponible, 33 fr. quai, 1 %; blés blancs d'Egypte, disponibles, de 30 1/2 à 31 fr. quai; embarquement prompt, de 29 1/4 à 30 1/2 palan logé (selon qualité).

Marché calme.

On cote : Hardwinter disponible, 34,50 wagon, escompte 1 %; Northern Spring n. 3, disponible, 30 fr. palan, escompte 1 %; Bombay blanc, disponible 70 0/0, 33,25, quai, escompte 1 %; blé blanc d'Egypte, disponible immédiat, 37,50 wagon; embarquement prompt, de 29 1/4 à 30,25, palan logé, escompte 1 %.

(Par Dépêche.)

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Repres.

— O MARSEILLE —

GRAINS GROSSIERS. — Marchandise rare. Prix bien tenus.

Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 26,50; Egypte blancs, 24,25; Egypte jaunes, 26,50; Plata piqués, 22 fr.; Annam roux, 27,50.

En flottant : Annam roux, 26 fr., et Annam blancs, 23,25. Aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

En livrait, on offre Plata jaunes nouveaux juillet, 24 fr.; 2 de juillet, 23,75 logé wagon; Annam roux embarquement juin, 23,25 logés caf.

Avoines de Tunisie machinées 47 kilos disponible, 25 fr.; livrait juillet, 22,50 nu Marseille.

Orges de Tunisie disponibles telles quelles, 19,50; blancs, 20,50; livrait juillet, 19 fr. Marseille.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Arvor, MARSEILLE. — Grains, Bles, Issues, Farines.

FARINES ET ISSUES. — Farines. — Le marché est toujours calme, mais la tendance est plutôt soutenue par suite d'une meilleure demande. Les cotations précédentes restent sans changement.

Issues. — Marché calme. Affaires presque nulles.

Nous cotons aujourd'hui : son rouge tendre, de 10,50 à 10,75; dur, de 9,25 à 9,50; repasse rouge tendre, de 14,50 à 14,75; dure, 14 fr.

Ces prix s'entendent aux 100 kilos sans gare Marseille, comptant net.

Rogé Tapie, courtier, 7, rue des Jardins, Toulouse. — Grains, farines, issues.

La Chambre syndicale des Minotiers et Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants :

Farines de blé dur et similaires : Demandes peu actives.

Consommant. Entrepôt.

SBD fleur.....

SBD extra.....

Par 1/2-entrepôt.....

Gruau D ext. fleur.....

Gruau D extra.....

Minot D extra.....

SBD Grosses fins.....

SBD 1^{er} extra.....

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Farines de blé tendre : La baisse continue.

Consommant. Entrepôt.

COS.....

CO-s/m.....

Gruau O O.....

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

Semoules. — Disponible : En baisse.

Consommant. Entrepôt.

SSSE et SSSG.....

SSS (SS) et SSG.....

SSSF.....

Semoules.....

Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille, double toile à rendre.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-01. — Grains, farines et issues.

Marché de Toulouse

Vendredi 25 juin.

Le Syndicat général des grains, graines et farines de Toulouse et de la région nous communique les cours suivants :

Bladettes, blés supérieurs, de 26,50 à 27,50; bonne qualité, de 26 à 26,50 les 80 kilos; seigle de pays, de 20 à 20,50 les 75 kilos; orge, de 14,50 à 15 francs les 60 kilos; avoine, de 14,50 à 15 fr. les 50 kilos; mais blanc, de 17,50 à 18 fr. les 75 kilos; haricots, de 45 à

La Présente Récolte DU MAROC

Les lecteurs du « Courrier du Commerce » ne permettront de leur donner une idée générale sur la présente récolte au Maroc avant que de poursuivre le développement de la valeur agricole de notre nouveau pays de Protectorat.

Sans doute, il est encore trop tôt pour donner des chiffres précis établissant le rendement de celle-ci; mais elle est néanmoins assez avancée pour que l'on puisse parler d'ensemble de sa quantité et de sa qualité.

L'élément essentiel de l'économie africaine plus que partout ailleurs peut-être, et au Maroc plus qu'en Algérie et en Tunisie est certes bien la pluie. Rien n'est remède ni ne supplée à son absence; le Maroc n'est pas encore organisé au point de vue de l'irrigation de ses terres soit au moyen de cours d'eau soit au moyen de puits artésiens ou autres, il en résulte notamment un manque absolu de prairies artificielles.

Ce n'est pourtant pas l'eau qui fasse défaut, mais son utilisation et ceci soit dit en passant pour les personnes que cela intéresse : il y a beaucoup à faire dans cet ordre d'idées. En conséquence, la culture au Maroc, en l'état actuel des choses, est essentiellement tributaire de la pluie.

Or, cette année, le Maroc a été favorisé par elle; il avait déjà plu abondamment avant l'année se présentant comme devant être particulièrement riche que l'on se plaignait en Algérie et en Tunisie du manque de pluie et si j'ai bonne mémoire, les récoltes y ont suscité quelques craintes à un moment donné, par suite d'une sécheresse relative. Des les mois d'octobre-novembre et pendant toute la saison hivernale, les pluies y sont tombées abondantes et à intervalles réguliers.

Bien que plus rares elles se sont même poursuivies pendant mai pour se prolonger assez avant dans la bonne saison. Commencement juin, nous avons eu des ondées assez abondantes, en Chénoua, du moins.

Cette continuité et cette régularité des pluies ont eu d'excellents effets sur les récoltes : celles-ci se sont levées abondamment, ont fourni une paille généralement haute (blé, orge, avoine), ont produit des épis bien garnis de grains très nourris. La température ne s'est pas subitement élevée à de hautes degrés; nous ne connaissons pas encore les fortes chaleurs de mai et juin derniers, la maturité ne semble pas avoir été trop hâtive, le grain n'a pas été saisi avant formation complète par une brusque transition de température, sa formation, son développement, sa nutrition se sont effectués dans des conditions climatologiques particulièrement favorables; le rendement progressif de la température a amené à une maturité parfaite aussi il y aura-t-il cette année probablement peu de glaces. C'est là un avantage pour la brasserie qui pourra cette année trouver dans les orges du Maroc une source précieuse ou elle aurait tort de ne pas paier.

Il y a malheureusement une ombre au tableau, mais elle ne touche que la quantité : L'invasion des sauterelles dont le Maroc a été cette année une des victimes. Le désastrement fut grand lorsqu'en janvier février on se sentit menacé par ce fléau et qu'en février-mars il commença à s'abattre sur de riches moissons. Fort heureusement les sauterelles arrivées déjà tard, et les céréales semées de bonne heure précisément grâce aux pluies précoces, atteignaient déjà un développement permettant de les voir arriver à maturité complète avant l'apparition des terribles criquets.

En outre la continuité des pluies, l'abaissement de la température qui en résultait, retardait de beaucoup l'éclosion des œufs ou fait périr un grand nombre, et permit d'en poursuivre la destruction d'une façon méthodique.

Des renseignements précis me permettent d'affirmer : On peut estimer que les céréales seront peu atteintes sauf les blés semés tardivement et qui ne donneront qu'un rendement réduit. En réalité, dans l'ensemble, les dégâts causés au blé et à l'orge sont inférieurs à ceux de la récolte d'être classés au dessus d'une bonne récolte; il n'y aura de sérieusement endommagés par les acridiens que le maïs dont 50 % des emblavures sont des maintenant perdues en sorte que, en escomptant les déprédations encore possibles, il ne faut réellement tabler que sur une production finale de 25 à 30 % d'une récolte moyenne. La production des pois chiches sera aussi, pour les mêmes motifs réduite d'environ 50 %.

Mais si l'on tient compte qu'en certaines régions les pluies tardives ont permis de faire des ensemencements supplémentaires dans les champs dévastés par les sauterelles les semences de céréales qui y avaient été faites d'abord il peut être permis d'espérer un accroissement à cette triste situation.

Les services officiels de l'Agriculture résument comme suit la situation agricole dans tout le Maroc au 10 juin 1915 : « Pendant le mois de mai, la température diurne a été assez élevée, mais les nuits sont restées très fraîches, et les rosées ont été fréquentes et abondantes. Sauf dans la région marseillaise de l'Est, où les orages ont amené une crue de 3 mètres de l'Oued Sebou les pluies ont été rares et le débit des oueds est en baisse. Presque partout, l'herbe est encore assez abondante; dans les régions les

DÉPÔTS DE REMONTE

Macon, 25 juin.

Itinéraire des achats pendant le mois de juillet :

Alleur. — Moulins (cours Bercy), vendredi 2 juillet, 7 h.

Saône-et-Loire. — Macon (dans la cour du dépôt), samedi 3 juillet, 7 h. — Charolles (promenade Saint-Nicolas), jeudi 8 juillet, 6 heures. — Macon (dans la cour du dépôt), samedi 10 juillet, 7 h. — Macon (dans la cour du dépôt), samedi 17 juillet, 7 h. — Macon (dans la cour du dépôt), samedi 24 juillet, 7 h. — Chalon-sur-Saône (devant la gare), lundi 26 juillet, 10 h. 30.

Côte-d'Or. — Dijon (place d'Arcy), lundi 12 juillet, 9 heures.

Rhône. — Lyon (

moins favorisées, le détail trouve largement à s'émouvoir en brochant les herbes et le chiendent mélangés aux chaumes des céréales fraîchement coupées. Dans les exploitations européennes, les foins récoltés sont abondants et de bonne qualité.

L'état des animaux domestiques suit toujours une courbe ascendante, qui paraît du reste arriver à son maximum. Aucune maladie à signaler, sauf dans la région de Vello où les porcelets sont atteints de septicémie.

Les agriculteurs sont partout absorbés par les moissons l'orge est pour ainsi dire entièrement coupée, le blé est très avancé, ainsi que les avoines dont la culture a pris cette année une certaine extension, même chez les indigènes. Il faut signaler le prix élevé de la main-d'œuvre (3 fr. et même 3 fr. 50) et sa rareté relative dans le Nord.

Les appréciations relativement à la récolte des céréales diffèrent quelque peu; néanmoins, dans l'ensemble, les renseignements recueillis confirment les pronostics émis depuis le début de la campagne. Les résultats sont excellents en Chaux et en Doukka-Abda satisfaisants dans le sud et aussi dans le nord où cependant en certaines situations, le blé et l'orge ont souffert de la rouille et de la verse. La culture de l'avoine et du blé tendre se révèle comme particulièrement intéressante pour différentes régions septentrionales de la zone française.

Les lins et le fenugrec sont mûrs et leur récolte est en cours; ces cultures n'auraient donc pas à pâtir des dégâts des orages, qui menacent au contraire de compromettre dans une proportion très sensible les résultats de culture de printemps — maïs, sorghos, pois chiches, etc. — Malgré les efforts faits par l'administration et certains propriétaires pour éviter les attaques de ces insectes, il est probable que, pour l'ensemble du territoire soumis à notre influence, ces cultures ne donneront qu'une année-récolte. Ce résultat n'est à tout prendre pas aussi dommageable qu'on aurait pu le craindre, l'importance des cultures de printemps étant sensiblement moindre que celle des cultures d'automne (céréales, lins, etc.) qui n'ont pour ainsi dire pas été atteintes sauf dans certaines circonstances du Sud.

La floraison de maïs est en cours dans la zone côtière; celle des oliviers, commencée dès la fin d'avril, est très abondante dans le Sud et les grenadiers sont également en fleurs. Les vignes portent beaucoup de grappes; les abricotiers commencent à grappiller sur les marchés des villes.

De tout ce qui précède, il nous est donc permis de conclure que la récolte actuelle du Maroc peut suppléer en grande partie au déficit qu'il peut y avoir eu en France; qu'ainsi le nouveau pays de Protectorat saura contribuer au point de vue économique au succès final par l'apport au marché et au commerce français de ses céréales si le Gouvernement en autorise l'exportation, comme il a su contribuer au succès de plus d'un combat par le dévouement, l'abnégation et le mépris de la mort des jeunes guerriers, ces enfants sans peur et sans reproches qui vous a envoyé en France des les premiers jours de la crise, pour y défendre le drapeau qu'ils avaient ici appris à connaître en le combattant et dont les trois couleurs claquaient joyeusement aux vents du Maroc, qu'ils viennent de l'intérieur ou du large constituent à présent pour eux, enfants d'un jour de la France l'emblème de leur nouvelle Patrie pour laquelle ils savent mourir sans regret tout comme ses véritables fils leurs aînés de vingt siècles bientôt.

M.-J. BERNARD,

Maison Nottgheim et Cie.

ADJUDICATIONS

MINISTRE DE LA GUERRE

Toulouse, 24 juin. — La fourniture des avoines d'Algérie-Tunisie pour les places de Toulouse, Montauban, Agen et Auch a été adjugée : pour Toulouse, 500 quintaux à M. de Bousac, à 25,60 et 500 quintaux à M. Razat, à 25,73; pour Montauban, 1.000 quintaux à M. de Bousac, à 25,91; pour Agen, 500 quintaux à M. Razat, à 25,90; pour Auch, 500 quintaux à M. Razat, à 26 fr. les 100 kilos.

Avis

Besançon, 5 juillet. fromage de gruyère, 240 quintaux; conserves de légumes, pois, 480 quintaux; haricots verts au naturel, 180 quintaux; flageolets, 40 quintaux; tomates, 40 quintaux; chocolat, 360 quintaux; pruneaux, 360 quintaux; confitures, 360 quintaux; minimum des offres, 10 quintaux.

RECIFICATION

Dans l'adjudication ci-dessus, l'intendance nous informe que les 240 quintaux de fromage de gruyère, ainsi que les 360 quintaux de chocolat, sont supprimés.

Avis

Laghouat (Algérie). — 19 juillet, 2.700 quintaux orge récolte 1915.
Laghouat (Algérie). — 26 juillet, 1.800 quintaux paille alimentaire récolte 1915.
Casablanca (Maroc). — 2 août, sucre cristallisé, 500 quintaux; pois cassés, 200 quintaux; vin rouge, 1.000 hectolitres.

Les échantillons de vin devront parvenir à l'officier d'administration gestionnaire du magasin central des subsistances militaires à Casablanca pour le 23 juillet 1915 au plus tard.

COMMISSIONS DES ORDINAIRES

Résultats
Besançon, 24 juin. — Dépôt des 60^e et 260^e régiments d'infanterie, fourniture des légumes frais du 1^{er} juillet au 31 août 1915, adjudicataire pour les pommes de terre, M. Boulange, à Ravillon, près Belfort, à 9,49 les 100 kilos. Adjudicataire pour les légumes frais, M. Kabbe, à Essert, près Belfort, choux, 7,45; carottes, 9,45; navets, 16; oignons, 14 fr.; poireaux, 18 fr. les 100 kilos; ails, 0,40; salade, 0,70 la douzaine.

Briançon, 25 juin. — 159^e régiment d'infanterie, fourniture des légumes frais du 1^{er} juillet au 30 septembre 1915, adjudicataire, M. Estachy, à Gap, pommes de terre, oignons, poireaux, choux, carottes, navets, à 0,155 le kilo; ails, à 0,05 le kilo.

Vente aux Enchères Publiques

Lyon, Samedi 26 juin. — L'inspecteur des domaines a fait vendre aux enchères, publiques, sur la place du marché aux chevaux, 18 chevaux réformés du train des équipages et du 54^e d'artillerie qui ont été adjugés à divers prix variant entre 205 et 915 fr.

VENTES D'ISSUES

Résultats
Carcassonne, 26 juin. — La Manutention militaire a vendu aujourd'hui gros son, 145 quintaux, à 13,50; petit son, 105 quintaux, à 10,50; recoupettes, 45 quintaux, à 12,50; remoulage, 35 quintaux, à 20 fr.; criblures noires, 10 quintaux, à 10 fr. les 100 kilos.

NOUVELLES D'ALGERIE-TUNISIE

Lundi 28 juin.
Les offres sont aujourd'hui plus abondantes, mais les affaires sont peu actives, les acheteurs trouvant les prix encore trop élevés. Quelques vendeurs qui avaient traité des affaires pour livraison à date fixe se trouvent maintenant en difficulté, par suite du long stationnement des vapeurs dans le port de Marseille avant leur débarquement, les vendeurs d'Algérie semblent cependant disposés à faire des concessions.

On cote aujourd'hui : avoines 47 livraisons juin, 22 fr.; livraison juillet, 20,75. Les orges sur les mêmes époques s'obtiennent à 17,50/25. Le tout quai Oran, Alger, Tunis, sans escompte.

Les vendeurs de notre place demandent pour les avoines 47 embarquement juillet, 25 fr.; 15 juillet, 24,25; juillet, 24 fr.; pour les orges disponibles, 19,75; juillet et août, 19,50.

Le tout aux 100 kilos nets et nus, quai Marseille, escompte 1 %.

PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 28 juin. — Transactions presque nulles, la demande est assez bonne, mais impossible d'obtenir des ordres de vente par suite des pressantes occupations de la culture.

On cote, la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :
Paille froment alimentaire, Forez-Velay-Auvergne, 50 52
Paille froment litère, Forez-Velay-Auvergne, 48 50
Paille seigle ou machée, Forez-Velay-Auvergne, 50 92
Paille seigle fléau triée, Forez-Velay-Auvergne, 75 95

Foins. — Comme nous l'avons déjà dit, la rentrée des foins s'effectue dans de très mauvaises conditions, d'abord par suite des intempéries et ensuite par le manque de main-d'œuvre. Il faut espérer que la récolte qui se fait dans la Haute-Loire en juillet pourra s'opérer de meilleure façon.

En attendant, les affaires sont nulles, les besoins sont peu importants, et d'autre part l'offre manque totalement.

On cote, la tonne, sur wagon gares départ régions d'expédition et nominalment :
Foin vrac, Forez-Velay-Auvergne, 78 75
Foin balles, Forez-Velay-Auvergne, 88 92
Foin balles, Vaucluse, Basses et Hautes-Alpes, 90 95

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 24 juin. — On cote : foin 1^{er} qualité, 8 fr.; luzerne, 7 fr.; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. les 100 kilos.

Briançon (Yonne), 25 juin. — On cote : foin 1^{er} qualité, 8 fr.; foin 2^e qualité, 7,50; luzerne, de 7,50 à 8 fr.; paille de froment alimentaire, 4 fr.; paille de froment pour litère, 3,50; paille de seigle, 4,50; paille d'avoine, 2,75 les 100 kilos.

Marseille, 28 juin. — Marché calme par continuation.
Craie, 11 fr. première coupe, 10,50 deuxième coupe, 8,50 troisième coupe; Savoie, de 8,75 à 9 fr. Le tout départ.

Pailles des Bouches-du-Rhône alimentaires, de 4,75 à 5,25; litère, 4 fr. Aux 100 kilos en balles ordinaires sur gare de départ.

PAQUELET (maison Moussier), courtier

Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE.

GRAINES FOURRAGERES

Lyon, 29 juin. Affaires toujours excessivement limitées en graines fourragères. On ne s'occupe que des trèfles incarnats pour lesquels la demande est des plus modérées. Il n'y a pas de prix encore fixés pour la nouvelle récolte. Pour l'ancienne, les cours des graines de trèfles incarnats varient de 60 à 70 fr. les 100 kilos, suivant provenance et qualité.

POMMES DE TERRE

Lyon, 28 juin. — La vieille pomme de terre est toujours bien demandée pour fourniture, mais s'obtient très difficilement, car il ne reste pour ainsi dire plus rien en culture.

Les nouvelles les cours se maintiennent en pommes de terre du Midi, et la saucisse en grosse, trépie pour consommation s'offre toujours vers 22 fr. Cette, alors que la toute venant vaudrait 19 fr. Cette, prix trop élevés pour intéresser les acheteurs, et il se traite peu d'affaires sur cette sorte.

La pomme de terre bretonne qui s'offre à très bon compte intéresserait beaucoup plus les fournisseurs de l'Est qui demandent mais à d'assez bas prix.

On cote, la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition :
Institut de Beauvais, Creuse, Haute-Vienne, 65 70
Mâles, Haute-Vienne, Vienne, Deux-Sèvres, 54 60
Rouges, Loire, Haute-Loire, 55 60
Violettes, Loire, Haute-Loire, 70 75
Saucisses d'Espagne, logées, 215 230
Trèfles, 155 160
Hollande, Cavaillon, 152 160
Early rose, Cavaillon, 155 160
Jaunes rondes, Cavaillon, 150 155
Mayettes jaunes Bretagne, 90 100
Géantes, Saint-Malo, Bretagne, 90 100

Marseille, 28 juin. La vieille récolte est presque complètement délaissée. Le Nord et l'Est ont fait tous ces temps-ci des achats pour les fournitures militaires que l'on a remplis bien difficilement car évidemment à l'époque actuelle la marchandise est rare.

Les nouvelles de Cavaillon ont déjà été offertes, mais à des prix qui ne permettent pas de s'y intéresser pour le moment.

Les Malte donnent entière satisfaction sous tous les rapports, aussi ont-

elles la faveur du marché et leur prix est bien tenu. Les Espagnes sont relativement délaissées par suite des hauts prix des demandes et d'ailleurs la marchandise n'est pas très belle jusqu'à présent.

Mélangées, de diverses régions, de 5,50 à 5,80 aux 100 kilos en vrac sur gare de départ; saucisses d'Espagne rouges, 19 fr. logé caf; jaunes de Malte, 14 fr.

PAQUELET (maison Moussier), courtier
Spécialisé en pommes de terre, semences et consommation.
Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE.

M. MALLARD, représentant, MARSEILLE.

LEGUMES SECS

Lyon, 29 juin. Les haricots font défaut et les négociants ont beaucoup de peine à s'en procurer pour satisfaire aux adjudications. Les lentilles et les pois sont plus abondants.

On cote : articles des Landes, haricots gros extra, 70 fr.; extra, 68 fr.; nature, 67 fr.; cocos blancs, 68 fr.; lentilles, 70 fr.

De Marseille. — Haricots genre Mol-davie, 72 fr.; lentilles Alexandria, qualité surfine, 47 fr.; livraison premiers jours de juillet, 46,50; fèves cassées, 42 fr.; pois chiches gros décortiqués, 60 fr.; cassés, 60 fr.; petits décortiqués, 43 fr.; cassés, 41 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 24 juin. — On cote : haricots, 48 fr. les 80 kilos; fèves, 19 fr. les 65 kilos.

Bordeaux, 25 juin. — Haricots gros pied Tarbes extra, 74 fr.; cocos rouges, 64 fr.; lentilles larges Espagne, 100 fr.; dito n. 2, 78 fr.; dito grises indiennes, 48 fr.; dito rouges d'Egypte décortiqués, 68 fr.; fèves cassées, 44 fr.; pois jaunes ronds, 55 fr.; dito cassés, 52 fr.; dito verts, 113 fr.; façon Hollande, 83 francs.

CAFES

Le Havre, 28 juin. — Stock total au Havre 2.285.072 sacs, contre 2.993.519 sacs en 1914 et 2.400.086 sacs en 1913.

Arrivages de cafés divers pendant cette semaine 399 sacs, soit 6.432 sacs depuis le 1^{er} juin, contre 14.058 sacs pendant la semaine correspondante de l'an dernier et 120.669 sacs depuis le 1^{er} juin.

Le marché à terme a été plus soutenu en sympathie avec les avis du Brésil. Juillet valait 50,25, et les autres mois, 50 fr.

HUILES

Paris, 28 juin. — Pas de cote pour l'huile de colza. L'huile de lin est en hausse de 0,50, à 85 fr. les 100 kilos en cuve à nu.

HUILES D'OLIVES

Marseille, 28 juin. — On cote : Aragon surfine, de 175 à 180 fr.; fine, de 150 à 155 fr.; Andalousie surfine, 145 francs; Sfax surfine, de 155 à 160 fr.; Souasse surfine, de 145 à 150 fr.; Var surfine, de 150 à 155 fr.; Var fine, de 135 à 140 fr. les 100 kilos.

Tunis, 24 juin. — On cote les 100 kilos : huiles 1^{re} pression, 150 fr.; 2^e pression, 140 fr.; 3^e pression, 128 fr. Tendence à la hausse.

Fortes expéditions pour la France par les ports de Souasse, Tunis et Sfax. Au détail, le litre 1 fr. 60, 1 fr. 50, 1 fr. 40.

PETROLES

Paris, 28 juin. — On tient à l'hectolitre par wagon complet, franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur :
Pétrole raffiné disponible, 29 fr.; pétrole blanc, 39 fr.; essence minérale rectifiée, 47 fr.

SUCRES-MELASSES

Paris, 28 juin. — Tendence faible. Il s'est traité 1.000 sacs sucre blanc n. 3 disponible à 75 fr. les 100 kilos en entrepôt.

SACS

Marseille, 28 juin. — Marché toujours ferme par suite du manque de marchandise. Les cotations sont inchangées.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 29 juin. — La situation n'offre pas de changement, toutefois la vente a été plus active et nos cours se maintiennent mieux qu'on ne pouvait l'espérer.

VENTES DE FROMAGES
La Fromagerie de Deservillers (Doubs) a vendu à M. Tyrode, à Besançon, sa fabrication de fromage de gruyère de mars, avril et mai, livrable au 1^{er} juillet, à 119 fr. les 50 kilos et 25 francs d'étrennes au fromager.

Bulletin Vinicole

De nos correspondants particuliers

Chalon-sur-Saône, 25 juin.
Des plaintes assez vives se produisent dans le vignoble par suite de mauvais temps, les vers d'une part et dans certains endroits l'apparition du mildiou.

Vins rouges : de 33 à 35 fr. l'hectolitre; vins blancs, de 35 à 38 fr. l'hectolitre.

Carcassonne, 26 juin.
Tous les vignobles de notre département sont atteints par toutes les maladies; la maladie la plus grave est la cochenille et si le beau temps n'arrive pas, nous aurons une année très mauvaise, car beaucoup de propriétaires ne vendront pas.

Il faut s'attendre aujourd'hui à un déficit de production de 75%. Si on sauve un quart de récolte, ce sera très beau.

Nîmes, 28 juin.
Cours officiels des vins et spiritueux.
3/6 B. G. 86°, 100 fr.; 3/6 de marc 86°, de 95 à 100 fr.; eau-de-vie de marc, de 50 à 55 fr. l'hectolitre; vins à distiller sur place, 0,70; à enlever, 0,50 le degré.
Aramon de plaines, 7 à 8°, de 16 à 18 francs; supérieur, 8 à 9°, de 18 à 20 fr.; montagne, 9 à 10°, de 20 à 24 fr.; premier choix 10°, supérieur 11°, de 24 à 27 fr.; blanc bourret, picpoul, de 18 à 20 fr.; costières, de 27 à 30 fr.; rosé, paillet, gris, de 16 à 20 fr. l'hectolitre.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Briançon (Yonne), 25 juin. — Foire de fin de mois dite de Saint-Jean. Quelques offres en blé, avec légère baisse, menus grains, cours nominaux.

Nous cotons : blé choix, 31,75; blé ordinaire, 31,50; seigle, de 20 à 21 fr.; avoine noire, de 27 à 28 fr.; avoine grise d'hiver, 26 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 25 fr.; orge brasserie, 21 fr.; orge mouture, 20 fr. les 100 kilos.

Carcassonne (Aude), 26 juin. — Notre marché de ce jour est nul, pas de grains à la vente, la propriété avoisinante les avoines rouges semées avant l'hiver, on ne coupera les blés que dans la première quinzaine de juillet.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 24 juin. — Assistance peu nombreuse à notre marché. Offres nulles en tous grains.

Nous cotons : blé choix, 27 fr. les 80 kilos; seigle, 18 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 32 fr. les 100 kilos; orge mouture, 15 fr. les 60 kilos; maïs, 20 francs les 75 kilos.

Farines de cylindre 1^{re}, 47 fr.; farines de meules 1^{re}, 46 fr.; son gros, 14 francs les 100 kilos.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 25 juin. — Marché complètement nul; la culture n'a presque plus rien à vendre; d'un autre côté nous avons aujourd'hui une des plus fortes foires de l'année, qui a été dérangée par la pluie; très peu de transactions.

Nous cotons : blé choix, de 31 à 32 francs; blé ordinaire, de 29 à 30 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{re}, de 46 à 47 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45; pain de ménage, 0,425 le kilo; son gros, de 13 à 14 fr.; son fin, de 12 à 13 fr.; fleurage blanc, de 17 à 18 fr.; fleurage bis, de 16 à 17 fr.; recoupe, de 13 à 14 fr. les 100 kilos.

Calme pour les farines et baisse pour les issues.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 26 juin. — Situation inchangée, transactions nulles; la culture n'offre rien; la meunerie en est réduite à l'emploi des blés Plata mis à sa disposition par la préfecture; la faible densité de ces blés et la baisse des sons rendent difficile la situation de la meunerie, obligée de vendre ses farines au prix de 45,50 les 100 kilos.

Nous cotons : seigle, 21 fr.; avoine noire, de 26 à 28 fr.; avoine grise d'hiver, de 26 à 28 fr.; orge brasserie, de 22 à 24 fr.; orge mouture, de 38 à 40 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,47; pain de ménage, 0,42 le kilo; son gros, 16 fr.; son fin, 12 fr.; fleurage blanc, 20 fr. les 100 kilos.

Dijon (Côte-d'Or), 26 juin. — Nous cotons : blé d'hoir, de 31,50 à 32 fr.; seigle, de 22 à 22,50; avoine blanche, de 26 à 27 fr.; avoine grise, de 27 à 27,50; avoine noire, de 28 à 28,50; orge de brasserie, de 22 à 23 fr.; orge de mouture, de 21,50 à 22 fr. les 100 kilos.

Farines OO, 61 fr.; farines O, 60 fr.; farines RS, 58,50 les 125 kilos; farines de fèves, 44 fr.; sons gros, de 12 à 12,50; sons fins, de 11 à 11,50; remoulage, de 18 à 19 fr. les 100 kilos.

Orthez (Basses-Pyrénées), 22 juin. — Marché peu important et malgré cela les cours sur les blés et les maïs ont sensiblement baissés.

Nous cotons : blé ordinaire, de 24 à 25 fr. les 80 kilos; avoine blanche et grise de printemps, 15 fr. les 50 kilos; maïs, de 16 à 16,75 les 75 kilos.

Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), 21 juin. — Petite foire dérangée par la pluie. Aucune offre en blé par suite de la réquisition.

Nous cotons : blé choix, 32 fr.; orge brasserie, 22 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{re}, 74 fr. les 157 kilos; son gros, 12 fr. les 100 kilos.

FARINES DE FÉVEROLES

(Pureté garantie) marque « LA ROSE »
SPECIALITÉ DE PETITES CASSÉS (PREMIER CHOIX)
Sous-Produits pour l'Agriculture

F.-N. BERTORA & Co

24, Boulevard de la Madeleine, MARSEILLE

Téléphone : 15-68

Ancienne Maison P. GINET & Co

Fournisseurs de la Marine, des Grands Moulins de France et des Comices agricoles

Premières récompenses aux Expositions de Lyon, Philippeville, Paris, etc.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 25 JUIN

Pores. — Amenés : 1.172; renv. : 00. — Bien que nous ayons eu une certaine de pores de plus que lundi dernier, les transactions ont eu un très bon cours, aussi la fermeté des prix s'est-elle un peu accentuée. On payait les premiers choix de 0,72 à 0,74; les seconds, de 0,69 à 0,70; les troisièmes, de 0,65 à 0,68 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 29 JUIN